

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 5 NOVEMBRE 2018, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Pierre-Luc Blanchette, conseiller au siège numéro 2
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Monsieur Simon Brunelle, maire

Invités :

- Madame Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h45.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.1850-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
 - a. Déneigement salle Éric-Côté, bureau municipal et bornes-fontaines
 - b. Achat du terrain des loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard inc.
 - c. Rapport d'évaluation des bâtiments
14. Demandes
 - a. Demande de soutien financier - Moisson MCDQ
 - b. Demande de soutien financier - ARLPHCQ
15. Affaires courantes
 - a. Liste des permis
 - b. Déclaration des intérêts pécuniaires
 - c. Prévisions budgétaires de la RIGIDBNY
 - d. Lettre de remerciements au conseiller sortant
 - e. Nomination du représentant pour le comité loisirs
 - f. Fonds de développement des territoires (FDT) – projet réaménagement de la bibliothèque
 - g. Regroupement des services informatiques
16. Affaires nouvelles
 - a. Municito

17. Règlements
 - a. Avis de motion : Règlement établissant un programme de revitalisation
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2018 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.1851-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 octobre 2018.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de question

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 3 octobre 2018 et résume les communications ayant un intérêt public.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

- Mme Amélie Hardy Demers a participé au colloque de l'ADMQ de la zone Centre-du-Québec le 4 octobre dernier à Kingsey Falls ainsi qu'à la formation sur le module budget d'Infotech le 10 octobre;
- Le 29 octobre, des travaux de branchement d'égout ont été réalisés au 1020, rue Saint-Pierre.
- Un drain a été installé sur le terrain de la salle multifonctionnelle Éric-Côté à l'arrière du garage Morissette le 31 octobre. Les amoncellements de terre devraient être étendus dans les prochains jours.
- L'entrée de service situé au 300, rang Sainte-Cécile a été réparée par M. Mario Demers.
- Le 31 octobre avait lieu une rencontre entre tous les directeurs généraux de la MRC de Bécancour aux locaux de la MRC.

8. RAPPORT DU MAIRE

Rien à cet item.

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

- Le réseau Biblio prête une tente de lecture pour les mois de novembre et décembre qui pourra être aussi utilisée lors de la fête de Noël des loisirs pour offrir un petit coin lecture.
- Les bénévoles préparent actuellement l'échange de livres avec le Réseau biblio.
- Mme Josiane Trottier a participé à la rencontre d'automne du Réseau biblio le 20 octobre.
- Quatorze enfants ont assisté à la lecture d'un conte par Souris-lire le 23 octobre.
- Les organisateurs du vide-grenier de Sainte-Cécile-de-Lévrard ont remis un montant de 120\$ pour la bibliothèque.

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

- Le 2 novembre avait lieu « Espace culture » à Lemieux. Il s'agissait d'une rencontre entre les acteurs du milieu culturel de la MRC de Bécancour.

c. Régie de la gestion des déchets

- La nouvelle directrice générale de la RIGIDBNY était présente lors de la rencontre des directeurs généraux de la MRC de Bécancour le 31 octobre dernier.

d. Régionalisation de l'aréna

- Un 5 à 7 a eu lieu le 5 octobre pour souligner l'apport du comité « Réno-aréna » à la réalisation du projet énergétique de l'aréna. Le comité a remis un chèque de 59 096.90 \$ à l'aréna.
- Les loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard inc. communiqueront avec M. Yvon Crochetière pour adapter les heures de glaces de l'aréna pour convenir d'avantages aux familles.

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.1852-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes suivants pour un montant total de 27 178.27 \$:

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Amélie Hardy Demers	Frais de déplacement et achat divers	106,25 \$
Bernard Demers	1er versement déneigement	1 876,90 \$
EMCO corporation	Crédit sellette	(52,06) \$
Entrepôt de Produits de bureau	Cartouches d'encre	172,46 \$
Excavation Denis Demers inc.	Niveleuse et pierres pour travaux d'égout	1 164,13 \$
Groupe Archambault inc.	Achat de livres	89,09 \$
Groupe Environex	Analyse d'eau	90,89 \$
Groupe Ultima Inc.	Assurance municipalité 2018-2019	4 543,00 \$
Hélène Lambert	Ménage bureau et salle	156,75 \$
Hydro-Québec	Électricité lumière de rue, salle Éric-Côté et bureau	660,89 \$
Industrielle Alliance	RVER	268,81 \$
Jean-Marie Dionne	Frais de déplacement - comité culturel	21,60 \$
Josiane Trottier	Frais de déplacement	67,50 \$
Le Sagittaire	Impression Info-Cécilois et publicité Marché de Noël et envoi publi-sac	533,11 \$
Librairie Renaud-Bray inc.	Achat de livres	273,56 \$
Martin Morissette	Loyer bibliothèque octobre à décembre 2018	839,49 \$
Municipalité de Saint-Pierres-Becquets	Dépenses station de chloration, frais déplacement inspecteur municipal, covoiturage colloque de Zone ADMQ, billets municipaux intérêts et capital	13 021,16 \$
Poste Canada	Envoi Info-Cécilois	37,83 \$
Rabais Campus	Abonnement revues bibliothèque	77,73 \$
Raynald Beudet	Trappage Castor	75,00 \$
RIGIDBNY	Collecte des ordures et sélective - novembre	1 987,50 \$
Sogetel	Téléphone bureau, biblio et Internet salle	319,33 \$
SPAM informatique	Soutien informatique	94,28 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay	2e versement service première ligne	646,74 \$
Union Vie	Assurance collective	697,36
	TOTAL :	27 769,30 \$

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.1853-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 3 571.37 \$ incluant les salaires.

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Coop de Parisville	Capuchon 4 norman	11.51 \$
Salaires	Salaires nets - octobre 2018	3 559.86 \$
	TOTAL :	3 571.37\$

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Activités salle Éric-Côté	60.00 \$
Bac de vidange	190.00 \$
Droits de mutation	1 776.21 \$
Location salle Éric-Côté	745.00 \$
Permis	20.00 \$
Taxes 2017-2018	206.85 \$
Trop perçu	206.85 \$
Vide-grenier (don pour la bibliothèque)	120.00 \$
TOTAL :	7 547.87 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. Déneigement salle Éric-Côté, bureau municipal et bornes-fontaines

Rés.1854-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accorder le contrat pour le déneigement des entrées, des bornes-fontaines et de la salle multifonctionnelle à M. Bernard Demers de Ste-Cécile-de-Lévrard pour la somme de 3 063,94 \$.

ADOPTÉE

b. Achat du terrain des loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard inc.

Rés.1855-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de procéder à l'achat du terrain des loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard inc., soit le lot 325-P, matricule 0747 69 8560 pour la somme de 5 700 \$.

QUE le maire et la direction générale soient par la présente autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, tous les documents nécessaires à la réalisation de cette acquisitions.

M. Simon Brunelle se retire des délibérations.

ADOPTÉE

c. Rapport d'évaluation des bâtiments

Ce point est remis à une séance ultérieure.

d. Certificat de localisation et bornage – 245, rue principale

CONSIDÉRANT QU'un certificat de localisation et de bornage est nécessaire lors de la vente du terrain situé au 245, rue principale;

Rés.1856-11-18

EN CONSÉQUENCE, Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accorder le contrat pour le certificat de localisation au Groupe Châteauneuf arpenteurs-géomètres pour la somme de 1 100\$ plus taxes ainsi que pour le bornage au taux horaire de 180\$ plus taxes.

ADOPTÉE

14. DEMANDES

a. Demande de soutien financier – Moisson MCDQ

CONSIDÉRANT QUE Moisson Mauricie / Centre-du-Québec a fait parvenir une demande de financement à la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard;

CONSIDÉRANT QUE le CAB de la MRC de Bécancour a répondu à 1 152 demandes d'aide alimentaire en 2017-2018;

Rés.1857-11-18

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre-Luc Blanchet et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accorder une aide financière de 200 \$ à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec.

ADOPTÉE

Demande de soutien financier – ARLPHCQ

Les conseillers prennent la décision de ne pas donner suite à cette demande de soutien financier.

15. AFFAIRES COURANTES

a. Liste des permis

Deux (2) demandes de permis ont été faites pour une valeur inconnue pour le mois d'octobre 2018.

b. Déclaration des intérêts pécuniaires

La directrice générale dépose les déclarations annuelles des intérêts pécuniaires des élus municipaux.

Conformément à la loi, la directrice générale transmettra au ministère des Affaires municipales un relevé mentionnant que les déclarations ont bien été reçues au bureau de la municipalité.

c. Prévisions budgétaires RIGIDBNY 2019

Rés.1858-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 de la RIGIDBNY tel que proposé.

Ces prévisions budgétaires établissent la quote-part à 0,75\$/habitant et la contribution à la gestion des matières résiduelles à 137,50\$/unité d'occupation divisé comme suit :

- Collecte sélective (40\$)
- Collecte, traitement et enfouissement des ordures (97,50\$)

ADOPTÉE

d. Lettre de remerciements au conseiller sortant

Rés.1859-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de faire parvenir une lettre de remerciement à M. Carl Héon pour le travail accompli au sein du conseil municipal au cours des dernières années.

ADOPTÉE

e. Nomination du représentant pour le comité loisirs

Rés.1860-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer monsieur Jean-Marie Dionne comme représentant et monsieur Pierre-Luc Blanchet comme substitut sur le conseil d'administration des loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard inc.

ADOPTÉE

f. Fonds de développement des territoires (FDT) – projet réaménagement de la bibliothèque

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'aide financière faite par la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard appuie le Projet;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies, **SECONDÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de ce qui suit :

1. PARTICIPATION :

La municipalité participe au projet de réaménagement de la bibliothèque municipale ainsi qu'à l'achat d'un croque-livre pour un montant approximatif de 300 000\$.

2. FONDS :

La municipalité appuie le projet mentionné ci-haut et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds de développement des territoires (FDT), un montant de 41 396.59 \$ provenant de l'enveloppe «initiative municipale».

3. SIGNATURE :

Le conseil municipal autorise le maire, M. Simon Brunelle et la directrice générale, Mme Amélie Hardy Demers, à signer pour et au nom de la municipalité, tout document jugé utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

ADOPTÉE

g. Regroupement des services informatiques

CONSIDÉRANT QUE le projet d'intégration implique les municipalités de Deschailons-sur-St-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Françoise, Ste-Marie-de-Blandford, Ste-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets et de St-Sylvère;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipaux » du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités énumérées désirent partager une même infrastructure afin d'interrelier leurs différents bâtiments municipaux à leur bureau administratif ainsi que les bureaux des municipalités au bureau de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités énumérées désirent partager un service commun de téléphonie IP et de service Internet;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place de réseau intermunicipale permet de moderniser les services offerts des points de service en établissant une base de communication essentielle ainsi qu'une gestion technologique plus efficace;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités énumérées disposent d'une infrastructure optique de qualité sur leur territoire qui leur permet de relier les points de service au bureau administratif de chacune de ces municipalités et ces dernières au bureau administratif de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE généralement le retour sur investissement du projet est rentable tant sur le point de vue technologique que financier sur une période d'environ 5 ans;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard manifeste son intérêt pour le projet d'intégration technologique des infrastructures municipales.

Qu'elle désigne la MRC de Bécancour comme responsable du projet et que cette dernière soit autorisée à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Aide financière pour la mise en commun d'équipements,

d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipaux » du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

16. AFFAIRES NOUVELLES

a. Procédure d'alerte à la population

Rés.1863-11-18

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement adoptera en 2019 un règlement sur *les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité locale devra, en tout temps, être en mesure de lancer l'alerte et de mobiliser les personnes désignées par la municipalité.

CONSIDÉRANT QU'un regroupement des municipalités de Deschaillons-sur-St-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Françoise, Ste-Sophie-de-Lévrard, St-Pierre-les-Becquets, Ste-Marie-de-Blandford et St-Sylvere pourrait être avantageux;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard démontre l'intérêt à étudier les meilleures solutions d'alertes à la population, telle que le spécifie le règlement sur *les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*.

ADOPTÉE

17. RÈGLEMENTS

a. AVIS de motion : Règlement établissant un programme de revitalisation

Rés.1864-11-18

Le conseiller monsieur Jean-Marie Dionne donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, du règlement établissant un programme de revitalisation. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de question

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.1865-11-18

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 22h08

Simon Brunelle, maire

Amélie Hardy Demers, directrice générale et
secrétaire-trésorière